

# Mémoire

*« La sauvegarde d'un modèle éducatif  
qui a fait ses preuves »*

présenté par  
**L'École alternative l'Envol**

Présenté auprès de la  
Commission scolaire de Laval  
Dans le cadre du projet de l'offre de services en enseignement (OSE)

10 novembre 2004

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
➤ Nos réponses aux orientations pédagogiques de la commission scolaire ....	2
➤ Des mythes très résistants.....	4
<b>Première partie : Volet Parents .....</b>	<b>6</b>
➤ L'expression du libre choix d'une école en concordance avec nos valeurs .	6
➤ Investir auprès de nos enfants, ça rapporte .....	7
➤ En définitive.....	9
<b>Deuxième partie : Volet Enseignants.....</b>	<b>10</b>
➤ Le projet éducatif : la pédagogie Freinet.....	10
➤ Une équipe école engagée .....	12
➤ Le partenariat .....	13
<b>Troisième partie : Volet défis particuliers - élèves à risque.....</b>	<b>13</b>
➤ Une approche concertée .....	13
➤ Une économie pour la CSDL .....	14
➤ Des façons de faire différentes .....	15
➤ Le rôle du modèle alternatif dans la prévention au décrochage scolaire .	16
<b>Conclusion .....</b>	<b>17</b>

## Introduction

À l'image de l'école alternative l'Envol, ce mémoire est **un collectif préparé et présenté par les parents et les membres de l'équipe pédagogique de l'école**, et il a été entériné par le conseil d'établissement. Nous allons vous démontrer à travers ce document l'importance que prend l'école l'Envol aux yeux de tous ceux et celles qui la composent.

L'école l'Envol est une école primaire qui s'est donnée **une vision communautaire et des valeurs communes de partenariat auxquelles nous tenons**. Non seulement cette école a fait ses preuves depuis 20 ans, mais elle doit aussi être reconnue d'une part pour ses nombreuses retombées dans la collectivité et, d'autre part, pour l'inspiration qu'elle a pu donner à la réforme scolaire forte de sa spécificité. **Cette école fait la démonstration, jour après jour, que ce partenariat augmente les ressources à l'élève sans engendrer aucune dépense supplémentaire**. Croyez bien que notre savoir-faire mérite d'être connu et, surtout, reconnu. Faut-il vouloir y consacrer un peu d'intérêt...

## Nos réponses aux orientations pédagogiques de la commission scolaire

En réponse au communiqué de presse de la présidente de la CSDL, en date du 28 octobre 2004, nous allons vous démontrer que le projet éducatif de l'école l'Envol **répond aux besoins de sa clientèle et respecte les orientations pédagogiques** explicitées dans le document « Offre de service en enseignement pour les années 2003 - 2007; Orientations pédagogiques » adopté par les commissaires le 16 juin 2004.

- **Privilégier le service à l'élève et le soutien à sa réussite, en tenant compte de la disponibilité des ressources.**

L'école alternative l'Envol, avec les mêmes ressources matérielles et financières que les autres écoles primaires du territoire, **est en mesure de répondre aux grands enjeux du milieu de l'éducation**. Il suffit de penser à la motivation des jeunes et à la lutte au décrochage scolaire, à la réussite académique des garçons, au développement d'une bibliothèque scolaire de qualité et au renouvellement du parc informatique. Tous ces défis sont relevés par l'équipe école (enseignants, éducateurs du service de garde, professionnels et direction) et les parents **dans le cadre d'un projet éducatif concerté et partagé par tous**, et ce, sans l'ajout d'aucune ressource supplémentaire de la commission scolaire. Ici, on ne parle pas d'une dépense compressible mais d'un véritable investissement qui porte ses fruits.

➤ **Privilégier une organisation des établissements qui tienne compte de l'application de la réforme.**

a) **s'assurer que la masse critique d'élèves est suffisamment importante pour permettre une organisation par cycle.**

L'objectif de cette résolution est de permettre une organisation par cycle où les enseignants pourront se coordonner et développer des projets communs. Par une organisation de classe multi-niveaux, chaque niveau (de la maternelle à la sixième année) est enseigné par deux ou trois enseignants et chaque cycle regroupe au moins trois enseignants. Dans ce contexte, nous respectons les vœux de la commission scolaire, car il y a suffisamment de groupes par cycle pour assurer un véritable travail d'équipe.

Il faut ajouter qu'en école alternative, le travail d'équipe se vit intensément et n'est pas restreint à la formation d'équipes-cycles. En fait, tous les intervenants agissent comme coresponsables de tous les élèves par la création de groupes d'intérêts communs, de projets interclasses, de tutorats élargis et d'ateliers multiâges.

Quand la CSDL évoque la possibilité de diviser l'école alternative en différents pôles à travers les écoles traditionnelles, ce sont tous les fondements de notre projet pédagogique qui sont ignorés. Cette proposition est irrecevable parce qu'impossible à mettre en place concrètement. De plus, les affectations du personnel se font selon des règles qui n'ont rien à voir avec la pédagogie (conventions collectives).

b) **favoriser l'émergence et le maintien de projets pédagogiques d'enrichissement afin de susciter la motivation et l'engagement des élèves.**

La philosophie de notre école se fonde sur la création d'une communauté éducative forte de l'engagement de tous les partenaires à offrir aux jeunes un lieu d'apprentissage unique. Le projet éducatif de l'Envol place les parents comme partenaires à part entière et non comme simples témoins du cheminement scolaire de leurs enfants. Ceci est, quant à nous et quant au ministère de l'Éducation (note de bas de page), une prémisse essentielle à la réussite des enfants.

c) **favoriser la mise en place de services aux élèves à risque visant à soutenir leur réussite.**

Cet élément est à ce point important pour notre école qu'il fait l'objet d'une section distincte à ce mémoire. Nous vous invitons à vous référer au troisième volet intitulé « défis particuliers - élèves à risque ».

## **Des mythes très résistants**

Avant de présenter les trois volets du mémoire, il est important de mettre fin à certains mythes qui persistent malgré qu'ils n'aient aucun fondement dans la réalité.

➤ **Premier mythe : L'école alternative l'Envol est une école « élitiste ».**

Tout au contraire, nous sommes une école publique ouverte à tous les enfants quels que soient leurs forces ou leurs défis. Notre milieu est depuis toujours ouvert à la différence, à la diversité et au respect des rythmes de chacun. Ceci nous a permis de développer des outils efficaces d'accompagnement pour les élèves en difficulté sans pour autant négliger le rendement des élèves ayant des forces particulières. Cette démarche consiste à assurer un enseignement de qualité pour tous.

Le choix des familles se fait par tirage au sort. Le parent doit simplement, lors d'une entrevue, confirmer son adhésion aux valeurs de l'école et son engagement à s'impliquer activement comme coéducateur ou membre d'un comité, à raison d'un minimum de quatre heures par mois.

➤ **Deuxième mythe : Les enfants sont libres de faire ce qu'ils veulent.**

Plusieurs croient à tort qu'à l'école l'Envol, les jeunes sont laissés à eux-mêmes, qu'ils ont le loisir de faire ce qu'ils veulent. Bien au contraire, on vise à développer l'autonomie chez l'élève et c'est de façon bien encadrée que cette valeur s'acquière. L'élève apprend très jeune à remplir un agenda et à respecter des échéanciers. Lors de ses périodes « Atelier », il prend en charge les travaux qu'il a planifiés. Il apprend à sa façon, à son rythme, dans l'esprit de ce que sera l'adulte de demain : autonome et responsable.

➤ **Troisième mythe : Les écoles alternatives n'attirent que des parents nostalgiques du « Peace and love ».**

Les parents qui demandent de fréquenter l'Envol avec leurs enfants proviennent de tous les milieux (ouvrier, technicien, professionnel, etc.). Chaque année l'école alternative l'Envol laisse sur sa faim un grand nombre de parents qui souhaitent une approche pédagogique différente pour leurs enfants et qui doivent se contenter d'une liste d'attente. Sans aucune publicité, L'Envol est incapable de répondre à la demande de parents qui aimeraient y avoir accès. Pour l'année 2003-2004, sur 109 demandes, nous n'avons accepté que 33 % d'entre elles. Pour l'année 2004-2005, sur 132 demandes, nous n'avons pu en accueillir que 42 %. Comment se fait-il que tant de parents se voient refuser chaque année l'accès à un modèle qu'ils préconisent? C'est par le « bouche à oreille » que la publicité de l'école alternative fait son chemin, et ce, non seulement par des parents mais aussi par les enfants qui aiment parler de leur école. Le « Peace and love » est aussi loin de notre réalité que le nombre d'années qui nous en sépare... puisque

la plupart des parents, doit-on le dire, sont trop jeunes pour l'avoir vécu! D'après un sondage qui a circulé auprès des parents de L'Envol, ce sont les « valeurs et le modèle pédagogique » qui les auraient dirigés vers l'école alternative.

- Quatrième mythe : Parce que la CSDL est la deuxième plus grande commission scolaire de la province, elle est en mesure d'offrir plus de choix aux parents que les autres.

En fait, la CSDL accuse un criant retard dans ce domaine. En se référant au tableau 1, si on compare la CSDL à d'autres commissions scolaires, on constate qu'il y a un plus faible pourcentage d'élèves du primaire qui bénéficient d'un projet particulier. Au niveau du primaire, la CSDL n'a que deux écoles alternatives et deux projets musicaux dont les deux premiers, comme nous le savons, sont menacés de fermeture à court ou moyen terme. Dans l'état actuel des choses, **seulement 720 élèves, soit 2,8 % de la clientèle, bénéficient d'un projet particulier. Avec la disparition éventuelle des deux écoles alternatives, le ratio ne sera plus que de un dixième de un pourcent (0,01%).**

Tableau 1

Les projets particuliers au primaire  
Comparaison entre les commissions scolaires

Commissions scolaires	Total des élèves dans un projet particulier	Pourcentage de la clientèle totale du primaire
C.S. de Laval	720	2,8 %
C.S. Seigneurie-des- Mille-Îles	1 247	5,3 %
C.S. de Montréal	3 008	6,6 %
C.S. Marie-Victorin	1 145	5,2 %
C.S. des Premières-Seigneuries	1 669	11,1 %

En comparaison avec la CSDM, notre commission scolaire fait piètre figure. Dans un article de La Presse, en date du 12 novembre 2003, Marie Allard nous précise que: « À la CSDM, 14 établissements primaires ont un statut particulier, allant de l'éducation internationale au projet d'enrichissement en sciences, en passant par une concentration en arts du cirque. À cela s'ajoutent neuf écoles primaires donnant un enseignement intensif de l'anglais, sans oublier une dernière spécialisée dans l'apprentissage de l'espagnol. »

En outre, le 14 octobre dernier, lors d'une conférence de presse, la présidente de la CSDM, madame Diane DeCourcy, aurait déclaré que les écoles spéciales et les écoles alternatives ne font pas partie du processus de fermeture ou d'annexion, car ces écoles

répondent à un besoin exprimé par les parents. Aucune fermeture n'est envisagée, le processus de consultation ne s'appliquant qu'aux écoles régulières.

## Première partie : Volet Parents

### L'expression du libre choix d'une école en concordance avec nos valeurs

Nous, parents de l'école alternative, avons fait le choix d'un projet éducatif particulier où la participation parentale est requise. **Nous sommes plus que des « parents-consommateurs », nous sommes de véritables partenaires avec les jeunes et les enseignants.** Notre apport en tant que coéducateurs contribue à accroître la motivation et l'engagement de nos enfants en leur offrant support, modèles et ressources supplémentaires.

Pour le jeune, l'école l'Envol est un lieu pour réfléchir par lui-même tout en vivant ses apprentissages en collectivité et en concordance avec son rythme, ses intérêts et ses défis propres. En tant que parents, il est aussi important de travailler **les apprentissages académiques formels** (lecture, écriture, mathématiques, etc.) de son enfant que ceux d'un « **citoyen en devenir** ».

Cette école répond aux valeurs que nous voulons leur faire vivre, soit:

- **l'autonomie et la responsabilisation;**
- **la participation et la coopération;**
- **l'engagement et l'implication dans la collectivité;**
- **le respect de l'individualité;**
- **l'épanouissement de chacun;**
- **le respect des autres.**

Il importe de mentionner que la structure de l'école et tout son mode de fonctionnement au quotidien contribuent, de façon tangible, à **faire vivre ces valeurs auprès de tous les partenaires de l'école et non seulement auprès de nos enfants.** Cette **recherche de cohérence collective** nous permet de leur offrir un modèle à l'image de ce que nous voulons qu'ils acquièrent.

Le droit des parents de choisir une école pour leur enfant constitue l'une des pierres d'assise de nos gouvernements. À cet égard, le ministre Pierre Reid, en date du 21 octobre 2004, réaffirme :

*« Je souhaite que chaque citoyen se sente concerné par les succès et les difficultés de son école et contribue à la réussite des élèves. J'invite les parents à s'investir dans leur école [...]. Les exemples d'initiatives*

*intéressantes ne manquent pas dans les écoles. Elles ont avantage à faire connaître davantage leurs bons coups. »*

Fermer les écoles alternatives de Laval, c'est réduire ce choix à néant. La commission scolaire ne peut faire abstraction de ce principe en réduisant son offre de services auprès des familles lavalloises sur la seule argumentation d'une réduction des coûts.

### **Investir auprès de nos enfants, ça rapporte**

Étant au fait des coupures budgétaires qui font rage, vous êtes à même de constater qu'une contribution parentale ne peut qu'être bénéfique dans le milieu de l'éducation. Notre école ne coûte pas plus cher. Au contraire, avec le même budget de fonctionnement, nous sommes en mesure de vous démontrer qu'il s'agit d'un véritable investissement qui permet de répondre aux défis du monde de l'éducation.

➤ **Premier défi : Donner le goût d'apprendre afin d'éviter le décrochage scolaire au secondaire.**

Aux dires des orthopédagogues, dont l'expertise dans le domaine n'a pas à être démontrée, les recherches attestent que la démotivation qui mène au décrochage scolaire se manifeste dès les premières années du primaire. Au Québec, le nombre d'élèves qui réussissent à compléter en cinq ans les cinq années du secondaire n'est plus que de 57,5 %, voire 49 % si on s'attarde à la clientèle des garçons.

**Tableau 2**

**Le taux de diplomation (DES et DEP) des finissants du secondaire ayant fréquenté l'école l'Envol\* (102 répondants sur une possibilité de 176 finissants)\*\***

	Les élèves ayant terminé le secondaire V			
	en 5 ans		en 6 ans	
	Nombre	% de réussite	Nombre	% de réussite
50 filles	40	80,0 %	46	92,0 %
49 garçons	41	83,7 %	44	89,8 %
3 garçons	Programme spécialisé (autisme, trisomie)			

(\*) Les données indiquent le nombre d'élèves qui ont réussi à compléter en cinq ans les cinq années du secondaire et le nombre de ceux qui ont réussi à compléter en 6 ans et moins les cinq années du secondaire.

(\*\*) Tous ceux qui ont été rejoints ont accepté de répondre au sondage téléphonique qui a eu lieu entre le 18 et le 28 octobre 2004. Les 176 finissants représentent les élèves ayant terminé le primaire de juin 1991 à juin 1999.

Nous avons procédé à une enquête auprès de nos finissants ayant terminé leurs études primaires depuis plus de 5 ans (1991 à 1999). Le taux de diplomation des élèves ayant fréquenté l'Envol parle de lui-même. Cette enquête révèle que **80 % des filles et 84 % des garçons ont terminé leurs études secondaires (DES, DEP) en cinq ans**. Les chiffres sont

encore plus éloquents considérant que **92 % des filles et 90 % des garçons terminent leurs études secondaires en six ans et moins** (voir tableau 2). Ce résultat nous pousse à croire que la pédagogie Freinet, appliquée dans un environnement où les parents et l'équipe école partagent une vision commune, contribue grandement à cultiver les connaissances, les habiletés et les valeurs favorisant le plein développement des jeunes qui deviendront les adultes de demain. Ce constat positif est possible avec le soutien de la commission scolaire de Laval, et sans qu'il lui en coûte un sou de plus.

➤ **Deuxième défi : La réussite scolaire des garçons**

Le haut taux de diplômation de nos garçons s'explique entre autres par des initiatives propres à l'école alternative et aussi par la présence du modèle masculin. Dans un article publié dans La Presse, en date du 29 avril 2004, le ministre de l'éducation élève au rang de « priorité nationale » la réussite scolaire des garçons. M. Reid affirme :

*« Ce n'est pas d'imposer un programme gouvernemental. C'est de favoriser des initiatives locales avec la réforme, avec les professeurs, les parents. Les jeunes sont tous capables. »* Il ajoute *« Je compte beaucoup sur un rattachement graduel de l'école à sa collectivité. Cette année, on a l'aide aux devoirs, mais il y aura d'autres initiatives. On veut tricoter la communauté un peu plus serré autour de l'école. »*

Le manque de modèles masculins positifs et constructifs reste l'une des causes du désengagement et de l'absence de motivation des garçons envers l'école. De par notre modèle de participation parentale, **on décroïssonne le rôle féminin de l'enseignement en fournissant des modèles masculins, gage de réussite pour nos garçons**. Imaginez des pères venant enseigner les échecs à des enfants du premier cycle; un père expliquant avec passion son métier de gemmologiste; un autre partageant son expérience du milieu théâtral. **La coéducation durant les heures de classe se chiffre à plus de 2 080 heures par année**, et cela, sans compter les nombreuses formes supplémentaires de participation parentale le jour et le soir à l'extérieur des classes. De plus, **sur les 14 comités nécessitant la présence de parents, plus de 60 hommes et 124 femmes s'y impliquent**; les pères représentent donc le tiers de l'implication parentale dans les comités.

Grâce au partenariat, la communauté éducative de l'Envol est en mesure de répondre aux nombreux besoins de nos garçons et de nos filles, sans que cela n'engendre aucune dépense supplémentaire pour la commission scolaire.

➤ **Troisième défi : Rendre les livres accessibles aux jeunes et leur donner le goût à la lecture.**

Selon une enquête réalisée par le ministère de l'Éducation en 2001, 87 % des bibliothèques d'écoles primaires visitées possédaient des ouvrages de recherche jugés « moins que satisfaisants ». Autre donnée non moins encourageante, en 1989, le budget d'acquisition de volumes était de 5,27 \$ par élève. En 2003, il est passé à 3,75 \$ par élève.

À l'école l'Envol, nous avons toujours jugé que le développement de l'intérêt pour la lecture était une priorité qui méritait d'y consacrer des ressources humaines et financières. Depuis sa création, les parents planifient, organisent et dirigent le service de la BCD (bibliothèque et centre documentaire). En plus de se rendre disponibles auprès des enfants, les parents réalisent annuellement un festival du livre, un livrothon (campagne de financement) et un livromagie (activités favorisant le goût de la lecture, avec visites d'auteurs). Ils font également l'entretien et la réparation des livres endommagés. **Cette contribution parentale se chiffre à plus de 1 600 heures par année.** En 2003-2004, ils ont aussi procédé à l'informatisation de la bibliothèque (800 heures bénévoles supplémentaires). Au cours des ans, l'école l'Envol a su se doter d'une **bibliothèque riche de plus de 5 700 livres.** Bon an, mal an, la collecte de fonds pour la BCD rapporte de 2 500 \$ à 3 000 \$, permettant ainsi l'achat de 250 à 300 nouveaux volumes par année.

### ➤ Quatrième défi : Le financement d'équipements

Dans l'ensemble du Québec, on compte un ordinateur par six élèves. Quoique la situation se soit améliorée grâce à un programme quinquennal 1997-2001 du MEQ, il n'en demeure pas moins que le programme n'a pas été reconduit. Pour pallier aux conséquences éventuelles, les parents de l'école l'Envol ont accepté d'emblée d'utiliser une partie importante des fonds recueillis lors de diverses activités de financement pour maintenir ses **objectifs de renouvellement et d'amélioration de son parc informatique.** Depuis deux ans, dans un effort sans précédent, **plus de 33 000 \$ y ont été injectés** sans entraîner de frais supplémentaire pour la commission scolaire.

L'Envol est également fière de s'être dotée d'un **site Internet dynamique** (<http://www.cslaval.qc.ca/lenvol/>) mis à jour quotidiennement par un comité de parents, composé d'une vingtaine de membres actifs. Notre communauté est également la seule au sein de toute la commission scolaire à participer au **projet pilote NAVS** (*Naviguez Avec Votre Savoir*) sur une base communautaire, car tous y sont inscrits. Cette implication est rendue possible grâce encore une fois au travail bénévole de parents spécialistes responsables de façon autonome de toute la gestion du système, contrairement aux autres établissements qui dépendent des ressources humaines de la commission scolaire.

De plus, avec le budget et la main-d'œuvre fournis par les parents pour améliorer l'aménagement de la cour d'école et pour bonifier les équipements sportifs, les enfants peuvent profiter « activement » de leurs périodes de récréation. Pas étonnant qu'ils aiment autant leur école!

### En définitive...

Il ne faut pas se leurrer, le manque d'argent en éducation va devenir notre lot quotidien. La seule porte de sortie, **c'est un vrai partenariat entre l'école et les parents.** Pour que ce partenariat fonctionne, il faut davantage qu'une assistance aux devoirs et la signature

de l'agenda. Il faut plus qu'une réunion par année où l'enseignant explique aux parents comment il fonctionne en classe. **Le vrai partenariat, c'est quand les parents et l'ensemble des intervenants de l'école (enseignants, éducateurs du service de garde, professionnels et direction) se mettent ensemble pour travailler à la réussite des jeunes.** On ne peut imposer notre modèle à l'école traditionnelle, mais il faut comprendre qu'à l'Envol les parents sont plus que bienvenus, ils participent à part entière aux décisions et à la vie active de l'école. **Ce n'est pas une école interchangeable, c'est une communauté éducative que nous partageons avec nos enfants.**

Après **20 ans d'existence**, nous constatons que ce sont des choses qui prennent du temps à s'implanter. En voulant mettre fin à ce modèle, qui chaque jour fait ses preuves, les commissaires cherchent-ils à dire aux parents des écoles alternatives et à tous ceux du territoire de la commission scolaire, que l'implication parentale ne répond pas à leurs valeurs, que cette participation d'envergure n'est pas nécessaire?

Lors des rencontres OSE, les commissaires ont, à maintes reprises, souligné l'importance de ne pas couper dans les services et dans les ressources disponibles aux élèves et que le choix porterait davantage sur la rationalisation des immeubles. Dans notre contexte, **sabrer dans les « briques » signifierait mettre à mort notre projet éducatif.** D'ailleurs, la CSDL reconnaît que l'école alternative ne coûte pas plus cher à opérer qu'une école traditionnelle. Nous ajouterions même qu'au contraire, avec les ressources financières mises à notre disposition, **par notre engagement mutuel, nous avons su y créer une valeur ajoutée en maximisant l'utilisation de nos ressources.** Il ne faut donc pas démanteler ce qui fonctionne bien, mais plutôt y jeter un regard pour s'en inspirer.

Ce que nous comprenons, c'est que **l'objectif de préserver les services à l'élève et le soutien à sa réussite est compromis par les coupures envisagées.** En voulant diminuer les coûts par une politique de gestion serrée des immeubles, en visant la fermeture d'une école dont la clientèle régionale est plus facile à redistribuer au sein des écoles de quartier, les commissaires en viennent à compromettre l'atteinte de leurs propres objectifs. Si on dit que « La fin justifie les moyens », il faut se demander quelle fin est envisagée par la commission scolaire.

## **Deuxième partie : Volet Enseignants**

La CSDL, via le projet OSE, mentionne qu'elle « veut favoriser l'échange, le partage de connaissances de même que l'émergence de projets. » À l'Envol, notre projet éducatif préconise justement ces valeurs.

### **Le projet éducatif : la pédagogie Freinet**

Notre projet éducatif a fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part des professeurs, des parents et d'un consultant externe, M. Claude Paquette. Ce processus a permis

d'établir les valeurs, les croyances et les fondements qui sont au cœur de l'approche pédagogique adoptée. Notre choix s'est arrêté sur la **pédagogie Freinet**. Dès lors, toute la formation continue a été orientée en ce sens. Pourquoi ce choix? Parce que **nous avons un souci de cohérence interne entre tous les intervenants de l'école (parents, enseignants, éducateurs du service de garde, professionnels, direction)**.

La pédagogie Freinet c'est d'abord un mouvement coopératif présent dans **42 pays** à travers le monde. Il existe **4 écoles Freinet au Québec, dont une seule à Laval**. Ses principes continuent d'inspirer les réformes pédagogiques de nombreux gouvernements, dont le Québec, la Belgique, la Suisse, le Japon et l'Allemagne. En 1996, l'UNESCO a souligné de façon importante le centenaire de la naissance de Célestin Freinet et sa contribution inestimable au monde de l'éducation. **Le cœur de la pédagogie Freinet, c'est la communauté.**

Célestin Freinet (1896-1966), a été l'un des premiers pédagogues à promouvoir le modèle d'une **école communautaire où chaque partenaire peut se réaliser au sein d'une structure de coopération**. Il laisse entrer la vie dans la classe pour que les enfants vivent des situations réelles d'apprentissage. Pour lui, on ne fait pas semblant : on écrit pour quelqu'un, on lit ce qu'un camarade écrit, on apprend à compter pour pouvoir gérer la coopérative de la classe, par exemple. Ainsi les manuels scolaires sont mis de côté pour permettre de partir des intérêts des enfants, de leurs besoins, bref de ce qu'ils sont. Les projets faisaient aussi partie intégrante de la vie de classe bien avant de nommer ces activités significatives « *projet* ». Il a remplacé la compétition par la « coopération ». « **Ce que je sais, je le partage, ce que je ne sais pas, je pose la question** ».

Voici les 4 grands volets de la pédagogie Freinet, volets qui fonctionnent comme des roues d'engrenage :

1. **Apprendre en faisant**
2. **La coopération**
3. **L'expression**
4. **La communication**

**Concrètement, lorsque vous entrez dans notre école, voici ce que vous pourrez observer :**

- des tables plutôt que des pupitres pour une plus grande mobilité, ce qui favorise des regroupements par équipe ou le travail individuel;
- des enfants accompagnés de parents qui sortent de l'école, caméra numérique à la main, pour mener une enquête dans le milieu;
- plusieurs enfants qui travaillent de façon autonome ou en équipe à différentes tâches dans la classe (projet, radio étudiante, théâtre, lecture, écriture, journal, mathématiques, etc.);
- un enseignant et des enfants de plusieurs classes d'un même cycle qui travaillent un thème en particulier (groupe de force en écriture, lecture, mathématiques, etc.);

- un enfant du préscolaire qui prend la parole devant trois cents enfants à l'assemblée générale des jeunes, qui nous parle de son problème et propose des solutions;
- des enfants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle qui planifient et animent des activités sur une base volontaire (éducation physique, tutorat, ateliers multi-âges, lecture de conte aux maternelles, etc.);
- des parents, dont plusieurs papas, qui s'impliquent dans toutes les sphères d'activités de l'école (animateur d'ateliers, coéducateur, parent responsable de comités, webmestre, photocopiste, journaliste, etc.);
- des enfants qui s'expriment tant à l'oral qu'à l'écrit par le biais des textes libres, des journaux de classe, des albums de vie, de la correspondance spontanée et organisée, soit avec une autre classe de l'Envol ou d'une autre école ;
- des enfants qui présentent leurs projets individuels ou d'équipe ou encore partagent leurs compétences dans le cadre d'un « marché aux savoirs » ;
- des enfants et des adultes effectuant une tâche utile à la communauté « envolienne » (responsabilités et métiers) ;
- un jeune de sept ans qui, progressivement, apprend à planifier ses ateliers via son agenda (mathématique, calligraphie, lecture, projet, etc.) ;
- des membres du personnel, du service de garde, qui coordonnent leurs activités en accord avec le projet éducatif et les valeurs de l'école ;
- des enseignants spécialistes, des techniciens et des professionnels non enseignants qui s'engagent dans le projet éducatif.

Célestin Freinet a réussi à **faire de la classe un milieu de vie** où les enfants communiquent, s'expriment, se respectent, se responsabilisent et... apprennent en faisant. Nous observons une grande motivation de la part des jeunes, y compris de la part des garçons. Ceux-ci s'engagent et mènent à terme **des projets signifiants qui émanent de leurs intérêts**. Nous pouvons constater beaucoup d'entraide entre les apprenants. Tous les jours, les enfants arrivent souriants et prêts à relever les défis qu'ils se sont fixés. **Rarement, entendons-nous des enfants se plaindre d'être malheureux à l'école.** Plusieurs témoignages de parents corroborent ces dires. D'ailleurs, la grande majorité des anciens élèves reviennent à l'Envol pour nous saluer, nous revoir, nous aider et redonner aux enfants ce qu'ils ont reçu.

### Une équipe école engagée

À l'Envol, on retrouve **une équipe école passionnée** qui a choisi de venir travailler dans un milieu alternatif. Les nombreuses rencontres d'équipe nous permettent d'assurer une **continuité au sein de chaque cycle et d'un cycle à l'autre**. Ainsi, nous pouvons mieux accompagner chacun des enfants dans leur démarche d'apprentissage, tantôt en utilisant une approche individualisée, tantôt en utilisant des structures coopératives. La force de l'équipe école repose sur des pratiques pédagogiques évolutives et sur une complémentarité entre tous les membres de la communauté éducative. **Un éclatement en pôles de notre projet éducatif anéantirait notre vie communautaire.**

## Le partenariat

Nous croyons que la réussite des enfants repose sur un véritable partenariat entre l'école et la famille. Ainsi, **dès la maternelle, les parents sont invités en classe afin d'agir comme coéducateurs**. Tous et chacun mettent en commun leur savoir-faire et leur expertise afin de soutenir les jeunes dans leur développement personnel et académique. Cette présence en classe des parents permet d'assurer **une meilleure cohérence entre ce que l'enfant vit à l'école et à la maison**.

Nos écoles alternatives sont **des lieux propices à la recherche**. En partant de nos besoins ou d'un thème de recherche qui leur est propre, les chercheurs universitaires peuvent ainsi investiguer nos milieux et entreprendre une recherche-action.

De par le choix de notre projet éducatif, l'arrivée de la réforme scolaire n'a fait que réaffirmer nos convictions et nos pratiques pédagogiques qui sont **en harmonie avec l'esprit de ladite réforme**, et ce, tout en tenant compte de notre spécificité. Le ministère de l'Éducation a d'ailleurs reconnu **le caractère distinctif de notre projet pédagogique et du partenariat famille-école** comme critère d'acceptation du renouvellement de notre statut d'école à vocation particulière.

Étant dans ce processus depuis plusieurs années, **nous avons développé une expertise qui nous permettrait de soutenir des équipes écoles dans l'application de la réforme**. À cet effet, notre porte a toujours été ouverte. D'ailleurs, nous accueillons régulièrement, et de façon spontanée, des enseignants et professionnels provenant autant de la commission scolaire de Laval que de d'autres établissements d'enseignement du Québec et de pays étrangers, tous voulant s'inspirer de notre modèle pédagogique.

À l'Envol, les enseignants croient profondément en ce modèle pédagogique parce qu'il repose essentiellement sur la communauté.

## Troisième partie : Volet défis particuliers - élèves à risque

### Une approche concertée

L'école alternative l'Envol adapte son modèle pédagogique pour les élèves à défis particuliers. Cette approche repose en grande partie sur la responsabilité partagée entre les enseignants, la direction, les éducateurs du service de garde (SDG), les T.E.S. (technicienne en éducation spécialisée), l'orthopédagogue, les parents et les élèves. **L'engagement de chacun, soutenu par un système de valeurs reconnu et partagé par tous, entraîne l'application d'actions éducatives cohérentes**. Cette responsabilité partagée par **l'implication réelle de tous**, permet à ces élèves de recevoir une intervention spécialisée adaptée à leurs besoins, et ce, malgré le peu d'heures allouées à des intervenants spécialisés. Les compétences de tous sont ainsi mises à profit.

**Cette approche a pour avantage d'optimiser le temps des spécialistes.** Ils n'ont pas à assumer seuls la généralisation des acquis (transfert des connaissances et habiletés dans le quotidien), **l'ensemble de la communauté éducative y travaille.** Ainsi, un élève présentant des difficultés d'apprentissage bénéficiera d'un suivi concerté, rencontrant en classe l'orthopédagogue qui verra à impliquer totalement l'élève dans sa démarche d'apprentissage. Celui-ci fera ses recommandations aux enseignants, qui eux-mêmes s'assureront d'impliquer tout le milieu entourant l'élève, les camarades de classe et les parents coéducateurs.

S'accepter malgré les différences devient une priorité pour tous les individus de l'école, jeunes comme adultes, avec ou sans défis particuliers. Le style et le rythme d'apprentissage ainsi que les compétences de chacun sont mis en valeur et respectés, ce qui permet de **contrer l'isolement et de favoriser l'intégration sociale des « élèves à défis particuliers ».** Les apprentissages de chacun sont alors optimisés, autant au niveau des compétences disciplinaires que transversales. Nous observons notamment que ces élèves développent une vision positive d'eux-mêmes, une meilleure estime de soi, de meilleures habiletés sociales, pour ne nommer que ceux-là.

Parallèlement, **les « élèves à défis particuliers » ont aussi des compétences qui profitent aux autres enfants de l'école.** À l'Envol, ce processus circulaire de « co-développement » permet aux jeunes en difficulté de se valoriser et de s'intégrer positivement à l'intérieur de la communauté éducative. Nous savons, à travers leurs témoignages, ainsi que ceux de leurs parents, que la confiance en eux qu'ils développent à l'école se généralise à l'extérieur.

Il faut aussi ajouter qu'en septembre 2000, **l'école a accepté d'accueillir une classe à déviations multiples.** Depuis, cette classe a été complètement intégrée à la pédagogie Freinet et les enfants participent à des ateliers dans les autres classes, l'assemblée des jeunes, la classe nature, etc. Bref, **ils font maintenant partie à part entière de notre communauté et nous enrichissent de leurs différences.**

## Une économie pour la CSDL

À l'Envol, au lieu d'envoyer ces élèves à défis particuliers en classe spécialisées, nous les gardons et les supportons. **Depuis 20 ans,** peu d'élèves ont pris le chemin d'une classe spécialisée. Pourtant, **aucune sélection d'enfants n'est faite à leur entrée à l'école,** il s'agit donc d'une population hétérogène comme dans toutes les écoles régulières de la commission scolaire de Laval. Nous croyons conséquemment que depuis 20 ans, les élèves de l'école l'Envol ayant des défis particuliers ont coûté moins cher à la commission scolaire de Laval. À titre d'exemple, **pour l'année scolaire 2003-2004 : 55 enfants ont fait l'objet de plan de concertation élargie de façon à répondre à leurs défis particuliers.** De ces 55 élèves...

- 11 jeunes ont eu besoin d'une rencontre de mise à niveau pour prévenir l'apparition de difficultés.
- 19 autres ont bénéficié de mesures de suivis particuliers en groupe restreint.
- 25 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel par un professionnel de l'école (orthopédagogue, psychologue).

D'ailleurs, lors des sept dernières années académiques, seulement trois enfants ont dû être référés. De l'avis des professionnels de l'école, la clientèle étudiante ne diffère pas de celle des autres écoles régulières de la commission scolaire, cependant nous identifions et intervenons plus rapidement auprès des jeunes en difficulté et nous avons davantage tendance à maintenir dans les classes des jeunes qui, dans d'autres écoles, auraient été référés en classe ressource.

### Des façons de faire différentes

- **Un dossier commun, partagé entre l'enseignant et l'orthopédagogue, est gardé dans la classe.** Ce dossier est constitué des observations de tous les acteurs impliqués auprès de l'élève. Ce n'est pas l'orthopédagogue qui tentera seule d'aider l'enfant en dehors du contexte de la classe. Nous mettons de l'avant **une démarche intégrée** et non parallèle du suivi de l'élève en difficulté. Cette démarche conduit à un plan d'intervention adapté aux besoins réels de l'enfant.
- **Les parents et leur enfant sont directement impliqués à la rédaction du plan d'intervention**, de même que dans sa réalisation concrète au quotidien. Ceci a un effet surprenant sur les progrès des enfants. **Les parents viennent dans la classe « apprendre pour vrai » à aider leur enfant dans ses difficultés.** Ils en ressortent mieux outillés. Ils comprennent, connaissent et maîtrisent mieux la situation, ce qui favorise la **généralisation des apprentissages autant dans la classe qu'à la maison.**
- À l'Envol, les élèves sont **regroupés dans des classes multi-âges et ont le même enseignant pendant deux ans.** Cette continuité favorise le développement d'une relation significative entre l'enseignant et l'élève, et permet de créer des conditions favorables à l'établissement d'un climat d'apprentissage ouvert et individualisé.
  - « Les élèves en difficulté scolaire tendent à privilégier la dimension affective de la relation avec leur enseignante ou leur enseignant et certains d'entre eux construisent même leur expérience scolaire sur cette relation »<sup>1</sup>.
- **Nous visons l'optimisation de nos ressources par une approche favorisant une plus grande concertation entre tous les intervenants (enseignants, éducateurs du**

---

<sup>1</sup> **La réussite des garçons des constats à mettre en perspective : rapport synthèse.** Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation, 2004 – 04-00084. ISBN 2-550-41348-2. Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec 2004

S.D.G., T.E.S., orthopédagogue, parents et enfants). De ces faits, nous nous éloignons à tout prix de ces méthodes traditionnelles.

À l'instar du projet OSE, nous mettons l'accent sur les ressources nécessaires pour accompagner les élèves. Nous partageons cette préoccupation au quotidien depuis l'ouverture de l'école. Une étude réalisée par la commission scolaire des Monts-et-Marées en 1997 a permis de révéler les constats suivants :

« L'évaluation de la mise en œuvre des mesures d'aide aux élèves en difficulté a permis de constater que certains éléments ont provoqué l'insuccès de certaines mesures d'aide et doivent être améliorés : [...] l'insuffisance du dialogue entre les parents et l'enseignant ou l'enseignante à propos des difficultés du jeune et de l'aide offerte (*en particulier le peu d'intérêt manifesté par le père pour la mesure d'aide*); la faiblesse de l'encadrement offert au jeune; [...] l'image négative de la mesure d'aide "récupération pédagogique" ainsi que son faible pouvoir d'attraction; [...] l'emploi de pratiques pédagogiques traditionnelles [...] »<sup>2</sup>.

## Le rôle du modèle alternatif dans la prévention au décrochage scolaire

À ce point-ci, il importe de préciser que **les actions éducatives alternatives** jouent un très grand rôle dans la prévention des difficultés dans le cursus scolaire de l'élève avec des besoins particuliers. Il est reconnu par tous les intervenants de la santé publique et de l'éducation que **plus l'intervention se fait de façon précoce pour une population donnée, meilleures sont les chances pour l'individu d'éviter une augmentation de ses difficultés**, ce qui occasionnera inévitablement **des coûts moindres** pour le système d'éducation et pour la société. Ainsi, dans le modèle alternatif, les actions éducatives axées sur la prévention et sur la concertation favorisent le dépistage précoce des problèmes et permet conséquemment l'identification de stratégies d'intervention concertées et adaptées aux besoins des enfants.

Dans un rôle préventif, des intervenants forment les parents, les enfants et les enseignants en offrant **des ateliers sur des sujets qui favoriseront la réussite éducative de tous les élèves** (prévention primaire : prévenir l'apparition de difficultés ou de comportements à risque dans une population générale). Son action n'est pas centrée uniquement sur les élèves identifiés RS ou TC mais sur l'ensemble des enfants à défis particuliers. Cette orientation se traduit notamment par l'élaboration de parcours individualisés et de nombreuses rencontres de concertation élargie pour tous les enfants à défis particuliers.

**Les enfants doués** ont aussi une problématique particulière. À l'école L'Envol, on offre à ces jeunes la **possibilité d'aller plus loin et à leur rythme**, afin de prévenir chez eux la démotivation, voir même le décrochage.

---

<sup>2</sup> Le petit magazine des services complémentaires. Ministère de l'Éducation. Jeunes « à risque ». Volume 2, No.1 – Automne 2000. **La place des élèves « à risque » dans la réforme de l'éducation**. ISSN : 1496-0540 (version en ligne).

L'école l'Envol soutient donc, par le biais de tous ses intervenants, et par une myriade de façons, la réussite éducative optimale de l'ensemble de ses élèves. Conséquemment, **les enfants à défis particuliers sont supportés afin d'éviter une détérioration de leur profil de cheminement scolaire**, le tout en suivant étroitement et solidairement ces enfants afin de leur permettre de poursuivre au mieux de leurs capacités leurs progrès scolaires.

**Il est donc clair qu'à l'Envol**, les ressources professionnelles sont utilisées de façon optimale. La généralisation des acquis des élèves se fait grâce à **une structure de concertation de tous les intervenants (parents et équipe école)**.

## Conclusion

En réponse aux questionnements de la commission scolaire de Laval quant à l'avenir de l'école alternative l'Envol, nous répondons qu'on ne peut rejeter du revers de la main un projet qui mérite de se faire imiter. À cet effet, notre propos a mis l'accent sur ce qui distingue l'école alternative de l'école traditionnelle, entre autres **le partenariat** entre les différents acteurs du projet éducatif. **La synergie** qui existe entre les parents et l'équipe école (enseignants, éducateurs du service de garde, professionnels et direction) est le gage de la réussite de notre école. **Par conséquent, il faut comprendre que l'éclatement en différents pôles au sein d'écoles de quartier est à toute fin impensable**. Le fait de proposer une telle solution repose sur **une méconnaissance des fondements du projet alternatif**. C'est pourquoi il nous était impératif de mieux vous les faire connaître.

Rappelons que...

- C'est par des **classes multi-âges** que le modèle alternatif favorise l'entraide entre les plus jeunes et les plus vieux.
- C'est la **synergie** entre les élèves de tous les niveaux qui contribue à l'émergence de projets qui rayonnent bien au-delà des murs de l'Envol.
- **L'expertise de l'équipe école** ne doit pas être diluée mais bonifiée par une structure et une direction qui **prônent des valeurs communes**.
- Puisque les élèves de l'école l'Envol proviennent de nombreux secteurs de la ville, il serait impossible d'établir une masse critique suffisante pour justifier des pôles qui correspondraient aux critères de la commission scolaire.
- La **volonté des parents de participer à la coéducation** en classe et aux différents projets ne peut être qu'encouragée.
- L'attribution des postes enseignants via la convention collective rend impossible une telle démarche.

**Croyez que c'est tout le fondement du libre choix qui est en cause à Laval si l'école alternative ne peut plus se développer**. À travers ces projets d'éducation, Laval doit demeurer une ville d'avenir où les familles désireuses de s'y établir auront le choix du type de pédagogie dans lequel ils veulent voir leurs enfants évoluer. À ce titre, les projets alternatifs sont en croissance à travers la province parce qu'ils répondent justement aux

besoins et aux attentes de nombreuses familles. Le choix est un droit et pour cette raison, nous partenaires de l'Envol, avons la responsabilité de le faire valoir pour l'ensemble des citoyens de Laval.

Force est de constater que cette notion de « droit de choisir » prévaut dans la communauté de l'Envol. Nous avons réalisé un sondage auprès des parents. Avec un taux de réponse de 89 %, les résultats nous démontrent que **51,4 % des répondants ne dirigeraient pas leurs enfants vers une autre école de la CSDL advenant la fermeture de l'école l'Envol. Seulement 28,1 % des répondants envisagent de relocaliser leurs enfants à l'école régulière de leur aire de desserte.** Par conséquent, l'impact est important, car se basant sur les données fournies par la commission scolaire, cela représenterait une perte de revenus de plus de 469 000 \$ pour la CSDL<sup>3</sup>. La fermeture de l'école l'Envol, par le différentiel entre l'économie projetée des coûts (600 000 \$) et la perte prévisible des revenus (469 000 \$), ne laisserait une économie nette prévisible que de 131 000 \$.

Par ce mémoire, nous avons voulu vous faire la démonstration que **le projet éducatif de l'école l'Envol représente un investissement** qui, en plus de répondre aux orientations pédagogiques de la commission scolaire et du ministère de l'éducation, **répond aux principaux défis auxquels sont confrontées les écoles primaires du Québec.** Il suffit de se rappeler :

- le taux nettement plus bas de **décrochage scolaire** au secondaire des enfants ayant fréquenté l'Envol;
- les modèles masculins et leurs répercussions positives notamment pour la **réussite scolaire des garçons**;
- le **taux de réussite des garçons et des filles** est nettement supérieur à la moyenne nationale (diplomation);
- l'encadrement à caractère spécifique offert aux **enfants à défis particuliers** et le peu d'enfants référés dans les classes ressources;
- les **ressources parentales** offertes à la **bibliothèque**, aux technologies en **informatique**, pour favoriser la lecture et l'intégration des technologies auprès des jeunes;
- **l'entretien et le financement des équipements** qui autrement ne pourraient être acquis;
- etc.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre projet éducatif. Mieux, nous vous invitons à venir nous rencontrer, à venir vivre quelques heures en classe avec nos enfants. Vous serez étonnés et vous comprendrez pourquoi nous croyons avoir trouvé **un modèle qui répond à de nombreux besoins, sans qu'il n'en coûte plus cher!**

Nous croyons par conséquent que vous devez **procéder à une analyse plus exhaustive des conséquences à court, moyen et long terme** relativement à la fermeture de l'école alternative l'Envol. Nous croyons réellement qu'une décision de cette importance prise

---

<sup>3</sup> (51,4 % x 298 élèves x 3 064 \$ par élève en provenance du MEQ)

hâtivement engendrerait des répercussions sur l'image de la commission scolaire de Laval, car l'école alternative s'inscrit dans une mouvance qui va bien au-delà de la CSDL.